

## BPJEPS – Coût d'un apprenti (e)

### Pour une structure privée (type association loi 1901)

	Jusqu'à 17ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	De 26 à 29 ans
Salaire brut mensuel	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
	477,07 €	759,77€	936,47€	1766,92€
<b>Salaire brut annuel</b>	<b>5724,84€</b>	<b>9117,24€</b>	<b>11237,64€</b>	<b>21203,04€</b>
<b>Aide unique employeur (AUE) *</b>	<b>6000€</b>	<b>6000€</b>	<b>6000€</b>	<b>6000€</b>

Calculez le coût mensuel de votre futur apprenti (e) :

<https://www.alternance.emploi.gouv.fr/simulateur-alternant/etape-1>

#### Aide Unique Employeur :

- Versements mensuels fait par l'ASP une fois les DSN (Déclarations Sociales Nominatives) effectuées.
- Possibilités d'être accompagné sur votre fonction. Employeur par CONTACT D PRO (nous contacter).

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, il n'y a aucun coûts de formation  
 → Pris en charge par l'AFDAS (OPCO)